

## **Elis refinance avec succès sa dette bancaire 2022 par deux tranches d'obligations à taux fixe moyen de 1,25% et de maturité moyenne de 7 ans**

**Saint Cloud, le 24 septembre 2019** – Elis annonce aujourd'hui avoir levé avec succès 850 millions d'euros via une émission obligataire double tranche se répartissant ainsi :

- une tranche à 5,5 ans (maturité avril 2025) d'un montant de 500 millions d'euros et offrant un coupon annuel de 1% ;
- une tranche à 8,5 ans (maturité avril 2028) d'un montant de 350 millions d'euros et offrant un coupon annuel de 1,625%.

Affichant sur les deux maturités les coupons les plus bas jamais atteints par le Groupe, cette opération s'inscrit dans la continuité de la stratégie active de refinancement du Groupe, visant à lisser les échéances sur une durée plus longue : ces deux obligations à 7 ans de maturité moyenne viennent ainsi refinancer intégralement la dette bancaire tirée (échéance 2022) sans aucune pénalité de remboursement anticipé.

A l'issue de cette opération, la dette tirée sera entièrement désintermédiée et à taux fixe ; le financement bancaire ne sera plus utilisé que comme source de liquidité via des lignes revolver, aujourd'hui non tirées.

Par ailleurs, le Groupe entend déboucler les swaps de taux qui couvrent aujourd'hui la dette bancaire, conduisant ainsi à un bilan plus solide :

- plus aucune échéance majeure avant 2023,
- une économie d'intérêts cash de plus de 13m€ par an à partir de 2020,
- une amélioration du résultat net courant de plus de 10m€ à partir de 2020,
- un coût moyen de la dette réduit à 1,5%.

Le placement de cette émission a été dirigé par 10 banques : BBVA, BNP Paribas, CA CIB, Commerzbank, Danske Bank, Deutsche Bank, HSBC, ING, Natixis, et Société Générale.

Xavier Martiré, président du directoire, a déclaré :

*« Les excellentes conditions obtenues ce jour témoignent de la confiance du marché dans la solidité du modèle économique d'Elis, résilient à travers le cycle. Elles reflètent aussi la confiance des investisseurs dans la capacité du Groupe à significativement améliorer sa génération de cash-flow dès 2020, grâce notamment au retour à un niveau d'investissements normatif. »*

Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente ou la sollicitation d'une offre d'achat des titres mentionnés dans les présentes dans une juridiction où une telle offre ou sollicitation est illégale. En particulier, le présent communiqué ne doit pas être publié, distribué ou diffusé aux Etats-Unis, en Australie ou au Japon.

Des valeurs mobilières ne peuvent être vendues ou souscrites aux Etats-Unis qu'à la condition d'avoir fait l'objet d'un enregistrement au sens du Securities Act de 1933, tel qu'amendé (le « Securities Act »), ou de bénéficier d'une exemption d'enregistrement prévue par le Securities Act. Les titres financiers mentionnés dans les présentes n'ont pas été et ne seront pas enregistrés au titre du Securities Act et Elis n'a pas

l'intention d'enregistrer l'offre en totalité ou en partie aux Etats-Unis ni de faire une offre au public aux Etats-Unis.

**Contacts**

**Nicolas Buron**

Directeur des Relations Investisseurs - Tél : + 33 (0)1 75 49 98 30 - [nicolas.buron@elis.com](mailto:nicolas.buron@elis.com)

**Audrey Bourgeois**

Relations Investisseurs - Tél. : +33 (0)1 75 49 96 25 - [audrey.bourgeois@elis.com](mailto:audrey.bourgeois@elis.com)